

CQP Animateur d'équipe autonome de production industrielle

RNCP40398 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	200, 223
Formacode(s)	31652, 32130
Code(s) ROME	H2504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

128 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 127 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100015	Former et organiser l'évaluation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100056	Former et organiser l'évaluation
ACS PERFORMANCE FORMATION CONSEIL	81264932500022	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200021	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200104	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 128 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40398-cqp-animateur-d-equipe-autonome-de-production-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'animateur d'équipe autonome de production industrielle coordonne la production de son secteur d'une unité de fabrication ou d'un secteur rattaché à la fabrication d'un site industriel, selon les règles de sécurité et les impératifs de production (qualité, délais, quantité...) de l'entreprise. Il coordonne et anime une équipe dédiée dans un périmètre déterminé par l'organisation de l'entreprise. Il veille à la performance de son périmètre, et assure au quotidien la répartition et le maintien des compétences notamment sur les moyens de production afin que la fabrication soit tenue en qualité quantité délais. Il veille donc à l'atteinte des résultats dans le périmètre dans lequel il agit. Il est amené à animer les réunions quotidiennes ou hebdomadaires et à expliquer les attentes de production au moyen des indicateurs et outils de l'entreprise dont il a une parfaite connaissance. Il assure les formations techniques et d'intégration dans le périmètre des postes de son secteur qui lui sont confiées et vérifie que les compétences sont acquises.

L'animateur d'équipe autonome de production organise donc l'activité de production quotidienne de son secteur. Il effectue le suivi de la fabrication selon les règles de sécurité et les impératifs de production (quantité, délais, qualité, coût, ...), assure l'information descendante auprès des autres opérateurs et remontante auprès de son manager. Il peut faire appel aux autres secteurs ou secteur support à la production quand cela est nécessaire. Il supervise le fonctionnement des équipements (réglage, maintenance...). Il peut organiser et suivre le stockage et ou les expéditions de produits.

L'animateur d'équipe autonome de production industrielle est amené à intervenir en cas d'aléas techniques ou organisationnels, il est apporteur de solutions pour maintenir la production fluide.

ACTIVITÉS VISÉES

L'animation technique d'une équipe de production : Cette activité consiste pour l'animateur d'équipe autonome de production à coordonner l'activité de son secteur selon les objectifs qui lui sont impartis, les règles de sécurité et les impératifs de production afin d'atteindre les résultats attendus. Cette activité consiste par ailleurs à animer les membres de l'équipe de son secteur, à ordonnancer et affecter les ressources humaines en fonction des impératifs de production ou des objectifs quotidiens ou hebdomadaires. Sous l'autorité de son manager cette activité consiste à suivre le bon fonctionnement de l'ensemble des postes et à veiller à la performance du secteur tout en garantissant le maintien des compétences notamment sur les moyens de production ou connexe à la production afin que la fabrication soit réalisée en qualité quantité délais. Cette activité consiste à animer les réunions quotidiennes ou hebdomadaires auprès des membres du secteur. Cette animation de proximité permet d'assurer la descente des informations relatives à la production ou du secteur en utilisant les outils et indicateurs utilisés pour la mesure de la performance.

L'assurance du bon fonctionnement des postes de fabrication : Cette activité consiste pour l'animateur d'équipe à assurer l'intégration des nouveaux arrivant, maintenir ou renforcer les compétences des membres de l'équipes notamment sur le plan technique ou lors de l'intégration de nouveaux moyens, outils ou nouvelle production. Cette activité consiste pour l'animateur d'équipe autonome à prendre en charge les audits de proximité de son secteur (ex : audits 5S, sécurité...) qu'il peut réaliser lui-même ou co-animer avec un membre de l'équipe. Cette activité consiste pour l'animateur d'équipe à réaliser l'interface entre son équipe, son manager et les services support à la production en cas d'aléas ainsi qu'avec les autres animateurs d'équipe. Il doit donc communiquer activement toutes informations nécessaires à la bonne gestion de la production du secteur et interpellé en cas d'aléa.

La contribution à un projet d'amélioration : Cette activité consiste pour l'animateur d'équipe à faire remonter des problématiques techniques ou organisationnelles identifiées en lien avec l'équipe de son secteur, à suggérer des améliorations tout en travaillant en étroite collaboration avec les autres services support afin de mettre en œuvre des solutions. Cette activité consiste à traiter les non-conformités détectées en appliquant les méthodes de résolution de problèmes, à analyser les causes et proposer des actions d'amélioration.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ordonnancer et optimiser l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité

Affecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production

Animer une équipe dans son périmètre

Assurer les formations et audits techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur

Suivre l'activité du secteur au regard des indicateurs de performances

Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration

Conduire les actions correctives confiées dans le cadre de plans d'actions

Blocs de compétences

RNCP40398BC01 — Animation technique d'une équipe de production

LISTE DE COMPÉTENCES

Ordonnancer et optimiser l'activité du secteur dans son périmètre de responsabilité

Affecter les ressources humaines de son secteur en fonction des nécessités de la production

Animer une équipe dans son périmètre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle, en entreprise ou en centre de formation habilité, s'appuyant sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : rapport transmis à l'UIMM territoriale et présenté devant une commission d'évaluation

RNCP40398BC02 — Assurance du bon fonctionnement des postes de fabrication

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer les formations et audits techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des postes de son secteur

Suivre l'activité du secteur au regard des indicateurs de performances

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle, en entreprise ou en centre de formation habilité, s'appuyant sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : rapport transmis à l'UIMM territoriale et présenté devant une commission d'évaluation

RNCP40398BC03 — Contribution à un projet d'amélioration

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration

Conduire les actions correctives confiées dans le cadre de plans d'actions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle, en entreprise ou en centre de formation habilité, s'appuyant sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : rapport transmis à l'UIMM territoriale et présenté devant une commission d'évaluation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'animateur d'équipe autonome de production industrielle peut évoluer dans une grande diversité de secteurs industriels dès lors que l'organisation a défini son rôle et son positionnement (pilote d'équipe, team leader, animateur d'équipe, animateur d'îlot...). Le fait qu'il interagisse entre le manager et les opérateurs lui confère une position clef dans le processus industriel.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Animateur d'équipe

Team leader

Animateur d'îlot

Pilote d'équipe

Moniteur

Chef de file
Coordinateur
Leader de production

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 806 €
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 703
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X80 — Agents de maitrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima 3 du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury paritaire de délibération est constitué :
D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.
En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.
Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.
Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.
Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.
Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa

composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2030
Date de dernière délivrance possible	27/03/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	365	0	100 %	78 %
2022	459	0	100 %	77 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36311

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40398/>

Où se former

Formations référencées	38
Organismes	22
Régions couvertes	8
Prix indicatif	2 400 € – 11 300 €
Durée	42 – 154 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	46
Parcours menés à terme	26
Taux d'achèvement	57 %
Période	05/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	64
Montant total engagé	275 890 €
Coût moyen par dossier	4 311 €
Durée moyenne	104 h
Période	04/2025 – 09/2026
France compétences	72 %
Entreprise	26 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.